



BFM NEWS

JANVIER 2019



[Retrouvez tous nos conseils sur Parlons-public.fr](http://Parlons-public.fr)



SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE



BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE





BFM NEWS

JANVIER 2019

2019

Exemple pour un Prêt BFM LIBERTÉ⁽¹⁾ de 2 000 € sur 12 mois : taux débiteur annuel fixe de 1,09%, soit **TAEG fixe de 1,10 %**. Mensualités de **167,65 €** (hors assurance DIT⁽²⁾ facultative). **Montant total dû : 2011,80 €** (sans frais de dossier et hors assurance DIT⁽²⁾ facultative). **Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

En cas d'adhésion à l'assurance groupe DIT⁽²⁾, cotisation de 0,60 € par mois, à ajouter à l'échéance de crédit. Montant total dû au titre de l'assurance DIT⁽²⁾ facultative : 7,20 €, soit un TAEA (taux annuel effectif de l'assurance) de 0,67 %, non inclus dans le TAEG du prêt. Conditions en vigueur du 01/01/2019 au 31/01/2019. Pour un crédit d'une autre durée et/ou montant, voir conditions en agences Société Générale.

**LAURE, AGENT DU SECTEUR PUBLIC,
EST TOUJOURS PRÊTE À RENDRE SERVICE
MAIS EN CE DÉBUT D'ANNÉE, ELLE EST SURTOUT
PRÊTE À RÉALISER SES PROJETS**



Pour Laure et tous
les agents du secteur public

PRÊT
BFM LIBERTÉ⁽¹⁾

1,10%
TAEG fixe

Hors assurance DIT⁽²⁾ facultative pour une durée de 6 à 12 mois à partir de 1 500 €. Taux en vigueur du 01/01/2019 au 31/01/2019.



**BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE**

LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC

RETROUVEZ-NOUS SUR BFM.FR ET CHEZ NOTRE PARTENAIRE

